



## Année touristique 2014

### Hausse de la fréquentation des hébergements touristiques

**E**n 2014, la fréquentation des hébergements collectifs touristiques de Champagne-Ardenne progresse de 0,7 %, après une forte hausse en 2013 (+3,5 %). Elle progresse dans les hôtels et les résidences hôtelières et de tourisme, mais elle diminue dans les campings et les autres formes d'hébergement. Amorcé en 2013, le retour de la clientèle étrangère se confirme dans les hôtels. En revanche, cette clientèle est venue moins nombreuse dans les campings cette année, comme en 2013.

Les taux moyens d'occupation s'améliorent dans les hôtels et les campings ; les établissements classés affichent les meilleurs résultats. Tous types d'hébergements confondus, la durée moyenne des séjours s'allonge légèrement et s'établit à 1,6 jour.

Patrick Bouny, Insee ; Séverine Portet, Champagne-Ardenne Tourisme

En 2014, en Champagne-Ardenne, la fréquentation des hébergements collectifs touristiques atteint un peu plus de 3,9 millions de nuitées (*figure 1*). L'hôtellerie dépasse pour la première fois les 3 millions de nuitées et constitue, de loin, le premier mode d'hébergement collectif touristique (hors gîtes et chambres d'hôtes). En hausse de 0,7 % par rapport à l'année 2013, la fréquentation des hôtels est particulièrement dynamique pendant la période estivale, de mai à septembre (+2,0 %), alors qu'elle recule durant le reste de l'année (-0,7 %). Au sein de la région, les nuitées sont plus nombreuses dans les Ardennes (+3,0 %), l'Aube (+2,3 %) et la Marne (+1,4 %). En revanche, la fermeture de quelques établissements pèse sur l'activité des hôtels de la Haute-Marne qui recule de 6,8 %.

L'amélioration de l'activité hôtelière champardennaise résulte de l'allongement de la durée moyenne des séjours (+1,2 %) alors que le nombre d'arrivées de touristes diminue légèrement

(-0,5 %). Cependant, avec 1,5 jour en moyenne annuelle, la durée de séjour dans les hôtels champardennais reste en deçà du niveau national (1,8 jour). En 2014, la fréquentation hôtelière a aussi bénéficié de l'afflux de visiteurs pour les événements organisés tout au long de l'année autour du centenaire de la Première Guerre mondiale.

En France métropolitaine, le nombre de nuitées passées dans les hôtels baisse depuis deux ans : -1,4 % en 2014, après -0,4 % en 2013. Parmi les 22 régions métropolitaines, classées selon

l'évolution du nombre de nuitées entre 2013 et 2014, la Champagne-Ardenne se positionne au 5<sup>e</sup> rang (*figure 2*), derrière la Basse-Normandie (+0,9 %), l'Alsace, la Bourgogne (+2,6 %) et le Nord - Pas-de-Calais (+4,0 %).

#### La fréquentation étrangère des hôtels continue de se redresser

Amorcé en 2013, le retour de la clientèle étrangère dans les hôtels de la région se confirme (*figure 3*) avec une nouvelle forte hausse des nuitées (+4,8 % en 2014

#### 1 Nuitées dans les hébergements collectifs touristiques

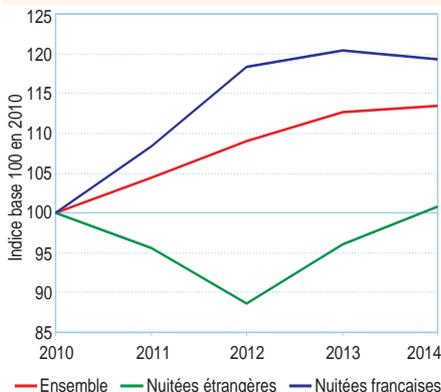
	2014		Évolution 2013-2014	
	Nombre (en milliers)	Part des étrangers (en %)	Champagne- Ardenne (en %)	France métropolitaine (en %)
Hôtels	3 004	28,1	0,7	-1,4
Résidences de tourisme, hôtelières	227	18,6	16,7	-2,0
Villages-vacances, maisons familiales, auberges de jeunesse, centres sportifs	90	23,4	-4,8	-6,4
Campings	616	57,5	-3,4	0,3
<b>Ensemble des hébergements collectifs touristiques</b>	<b>3 937</b>	<b>32,1</b>	<b>0,7</b>	<b>-1,4</b>

Sources : Insee ; DGE ; Champagne-Ardenne Tourisme, Enquêtes EFH, EFHPA et EFAHCT



après +8,5 % en 2013). À l'inverse, la fréquentation française diminue (-0,8 %), après une légère augmentation l'année précédente, ceci en dépit de la hausse des nuitées d'affaires (+2,9 %) dues aux déplacements pour motif professionnel (VRP, salons, foires, séminaires,...). L'augmentation de la clientèle étrangère concerne les nationalités habituellement les plus présentes dans la région (figure 4). Les Britanniques, à l'origine d'un tiers des nuitées étrangères, confortent leur première place de la clientèle européenne avec une croissance de 1,5 % de leur fréquentation. La présence des Belges (25,0 % des nuitées étrangères) et des Allemands (10,4 % des nuitées étrangères) est en très forte progression (respectivement +13,7 % et +9,6 % par rapport à 2013). En revanche, les clientèles extra-européennes qui assurent 9,0 % des nuitées étrangères reculent, notamment les Américains du Nord (-1,6 % de nuitées en 2014). De même, les Néerlandais sont venus moins nombreux (-6,3 % de nuitées en 2014), pour la troisième année consécutive. La part de la clientèle étrangère dans l'activité hôtelière (28,1 %) continue de se redresser (+1,1 point par rapport à 2013). Elle reste cependant très en dessous de son niveau d'avant-crise (32,3 % en 2007).

### 3 Évolution du nombre de nuitées dans les hôtels de Champagne-Ardenne entre 2010 et 2014



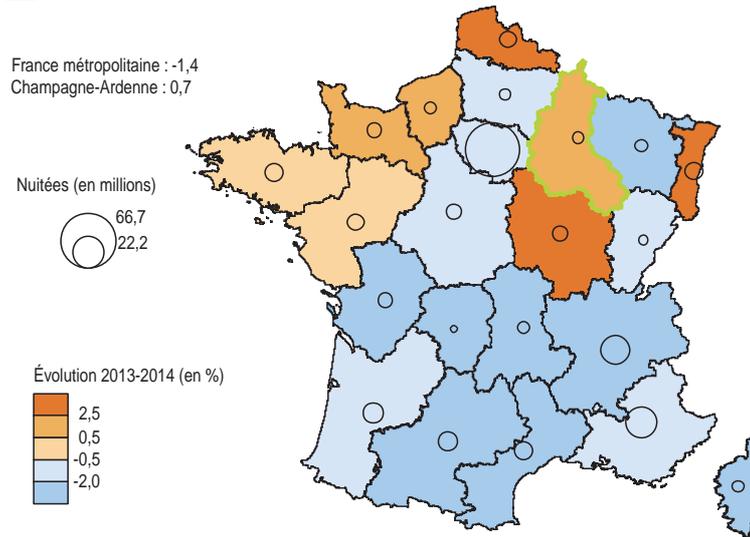
Source : Insee ; DGE ; Champagne-Ardenne Tourisme, Enquête EFHFA

En France métropolitaine, la fréquentation étrangère baisse légèrement en 2014 (-0,3 %), en raison notamment de la chute de la fréquentation russe à partir d'avril. À l'inverse, la plupart des autres clientèles lointaines progressent, notamment celles en provenance du Proche-Orient et du Moyen-Orient (+17 %) ou de Chine (+2,8 %).

### Légère amélioration du taux d'occupation des hôtels

En 2014, le taux annuel moyen d'occupation des hôtels champardennais, rapport du nombre de chambres occupées au nombre de chambres effectivement disponibles, s'éta-

### 2 Évolution annuelle des nuitées dans les hôtels entre 2013 et 2014 selon les régions



Source : Insee ; DGE ; Champagne-Ardenne Tourisme, Enquête EFH

© IGN - Insee 2015

blit à 54,8 %. Il gagne 0,2 point cette année, après une hausse de 0,5 point en 2013. Cette légère augmentation résulte d'une hausse du nombre de chambres occupées (+1,8 %) conjuguée à une capacité d'accueil en progression (+1,3 %), toutefois moins rapide. En France métropolitaine, le taux d'occupation (59,2 %) est en légère diminution par rapport à l'année précédente (-0,1 point). Les taux d'occupation des hôtels aubois (59,6 %) et marnais (56,4 %) gagnent respectivement 0,7 et 0,8 point. En revanche, dans les Ardennes (49,1 %) et en Haute-Marne (47,4 %), ils reculent de 0,9 et 1,8 point. En 2014, les hôtels continuent d'opter pour les nouvelles normes de classement des hébergements touristiques prévues par la loi du 22 juillet 2009 de développement et de modernisation des services touristiques. Les établissements classés bénéficient d'un meilleur taux d'occupation

(56,4 %) que les non-classés (48,4 %). Les hôtels classés aux deux extrémités de confort affichent les meilleurs taux d'occupation : 64,8 % pour les établissements de 1 étoile et 63,3 % pour ceux de 4 ou 5 étoiles.

### Saison maussade pour le camping

En 2014, durant la saison estivale de mai à septembre, la fréquentation des campings champardennais continue de baisser (-3,4 %), après une saison 2013 déjà marquée par un fort recul (-7,0 %) (figure 5). La météo parfois peu clémente pèse de nouveau sur la fréquentation en juillet et août (-12,0 %). En revanche, le début et la fin de saison sont meilleurs qu'en 2013 et enregistrent un net rebond des nuitées, +9,9 % en juin et +17,9 % en septembre. La fréquentation des terrains de la Haute-Marne, premier territoire d'accueil des campeurs de la région,

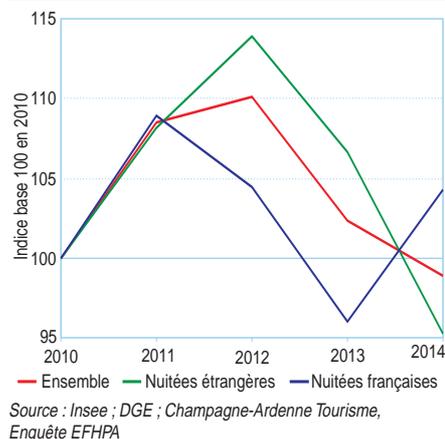
### 4 Évolution du nombre de nuitées dans les hôtels entre 2013 et 2014

	2013 (en nombre)	2014 (en nombre)	Variation (en %)
Ardennes	314 549	323 968	3,0
Aube	685 079	700 760	2,3
Marne	1 594 727	1 616 675	1,4
Haute-Marne	388 631	362 387	-6,8
<b>Champagne-Ardenne</b>	<b>2 982 986</b>	<b>3 003 790</b>	<b>0,7</b>
<b>Touristes français</b>	<b>2 177 612</b>	<b>2 159 574</b>	<b>-0,8</b>
<b>Touristes étrangers</b>	<b>805 371</b>	<b>844 215</b>	<b>4,8</b>
dont : Royaume-Uni, Irlande	266 488	270 394	1,5
Belgique, Luxembourg	185 208	210 579	13,7
Allemagne	80 267	87 989	9,6
Pays-Bas	67 131	62 872	-6,3
Suisse	20 648	21 795	5,6
Italie	31 436	31 323	-0,4
Autres pays d'Europe	77 749	83 908	7,9
États-Unis, Canada	36 939	36 362	-1,6
Autres et non spécifiés	39 505	38 993	-1,3

Source : Insee ; DGE ; Champagne-Ardenne Tourisme, Enquête EFH

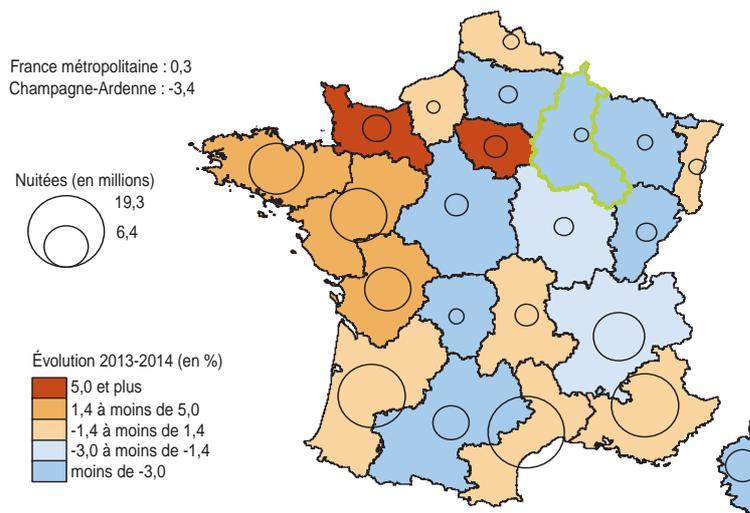
est quasi stable en 2014 (+0,3 %), après une forte baisse l'année précédente (-10,5 %). De même, la Marne (+6,5 %) et l'Aube (+13,9 %) retrouvent des hausses de fréquentation après une année 2013 médiocre. Accentuée par le recul de l'offre d'hébergements, la fréquentation ardennaise chute (-25,9 %), alors qu'elle était la seule à gagner des nuitées en 2013 (+5,5 %). En France métropolitaine, le camping séduit toujours plus de clients mais la hausse de fréquentation ralentit (+0,3 % après +2,5 % en 2013). Dans la plupart des régions du grand quart Nord-est, l'activité de l'hôtellerie de plein air se replie sensiblement cette année, notamment en Picardie (-5,7 %) et en Lorraine (-5,5 %). En 2014, la fréquentation des campings de la région est désormais la plus faible de toutes les régions, représentant à peine 0,6 % de l'ensemble des nuitées passées en France métropolitaine.

## 6 Évolution du nombre de nuitées dans les campings de Champagne-Ardenne entre 2010 et 2014



Le recul de l'activité champardennaise provient, comme l'année précédente, de la nette baisse des arrivées de touristes (-6,0 % après -7,0 % en 2013) alors que leur durée moyenne de séjour (2,3 jours) s'allonge légèrement. La clientèle française est plus présente cette année (+8,6 % après -8,1 % en 2013) (figure 6). À l'inverse, comptant pour plus de la moitié des nuitées passées dans les campings (57,5 %), la clientèle étrangère est une nouvelle fois en repli (-10,7 % de nuitées, après -6,4 % en 2013). En particulier, les campeurs néerlandais, première clientèle étrangère, sont encore venus moins nombreux (-6,4 % en nuitées). Les nuitées des Britanniques, qui constituent la deuxième clientèle étrangère des campings de la région, diminuent de 25,2 % (figure 7). Malgré le recul de la fréquentation en 2014, le taux moyen d'occupation des campings (26,9 %) gagne 0,5 point en Champagne-Ardenne en raison d'une forte contraction de l'offre en emplacements nus (-12,1 %). En France métropolitaine, le taux d'occupation moyen atteint 36,0 % sur la saison, en hausse

## 5 Évolution annuelle des nuitées dans les campings entre les saisons estivales (\*) 2013 et 2014 selon les régions



(\*) Saison estivale allant de mai à septembre  
Source : Insee ; DGE ; Champagne-Ardenne Tourisme, Enquête EFH

de 0,2 point par rapport à 2013. En 2014, les taux d'occupation les plus élevés sont ceux des campings de l'Aube (31,3 %) et de la Haute-Marne (30,5 %). Dans la Marne, peu pourvue en terrains, le taux s'établit à 25,8 %. Dans les Ardennes, le taux d'occupation (20,7 %) subit de plein fouet le recul de fréquentation. En Champagne-Ardenne, comme au niveau national, les emplacements nus affichent toujours une occupation plus faible (26,1 %) que celle des emplacements équipés d'un hébergement léger : de type mobil-home, chalet, bungalow... (32,6 %). Pour mieux satisfaire la demande de la clientèle, les campings continuent d'accroître leur offre en emplacements équipés, mais ces derniers restent néanmoins relativement peu

développés dans le parc champardennais (13,7 %) comparés à l'offre métropolitaine (27,3 %). Comme pour les hôtels, les campings ont continué à adopter le nouveau classement des hébergements. Fin 2014, environ 70 % des emplacements de campings sont classés en Champagne-Ardenne contre 88 % au niveau national. Les campings non classés affichent un taux moyen d'occupation (18,8 %) moindre que ceux qui sont classés (30,8 %) et le taux des campings classés tend à augmenter avec le niveau de confort. La durée moyenne de séjour dans les campings s'établit à 2,3 jours, la clientèle française y séjournant plus longtemps (3,2 jours) que la clientèle étrangère (1,9 jour).

## 7 Évolution du nombre de nuitées dans les campings entre 2013 et 2014

	2013 (en nombre)	2014 (en nombre)	Variation (en %)
Ardennes	193 035	143 066	-25,9
Aube	145 717	166 040	13,9
Marne	114 735	122 140	6,5
Haute-Marne	184 073	184 625	0,3
<b>Champagne-Ardenne</b>	<b>637 560</b>	<b>615 871</b>	<b>-3,4</b>
<b>Touristes français</b>	<b>240 866</b>	<b>261 591</b>	<b>8,6</b>
<b>Touristes étrangers</b>	<b>396 694</b>	<b>354 279</b>	<b>-10,7</b>
dont : Royaume-Uni, Irlande	86 611	64 762	-25,2
Belgique, Luxembourg	49 181	45 380	-7,7
Allemagne	40 822	37 716	-7,6
Pays-Bas	200 865	187 992	-6,4
Suisse	4 170	3 956	-5,1
Italie	3 321	2 757	-17,0
Autres pays d'Europe	9 467	9 699	2,5
États-Unis, Canada	317	397	25,2
Autres et non spécifiés	1 940	1 620	-16,5

Source : Insee ; DGE ; Champagne-Ardenne Tourisme, Enquête EFHPA

## Nouvelle hausse de la fréquentation des résidences de tourisme et hôtelières

Outre l'hôtellerie traditionnelle et le camping, d'autres formes d'hébergements collectifs complètent l'offre touristique marchande. Les plus anciennes (villages vacances, maisons familiales, auberges de jeunesse, centres sportifs) réalisent environ 90 000 nuitées en Champagne-Ardenne. Elles sont moins fréquentées en 2014 que l'année précédente (-4,8 %). Plus récentes, les résidences hôtelières et de tourisme poursuivent leur développement en portant leur fréquentation à

227 000 nuitées en 2014, soit une hausse de 16,7 % par rapport 2013 (figure 8). En France métropolitaine, la fréquentation de ces établissements, qui s'établit à 67 millions de nuitées, recule de 2,0 %. En Champagne-Ardenne, malgré une baisse de 1,5 point en 2014, le taux moyen d'occupation des résidences hôtelières et de tourisme (62,8 %) est plus élevé que celui des hôtels. La durée moyenne de séjour (2,7 jours) y est également supérieure en raison de l'attrait pour ce type d'hébergement comme alternative à l'hôtellerie traditionnelle notamment pour les séjours plus longs. ■

### La nouvelle classification des hébergements

Entrée en vigueur le 23 juillet 2012, la nouvelle grille de classement s'échelonne de 1 à 5 étoiles. Les règles d'obtention du classement sont identiques à tous les hébergements et les critères du référentiel sont organisés selon le même mode de fonctionnement : trois chapitres dédiés respectivement à l'équipement (surface, état de propreté...), aux services clients (langues parlées, accès internet...) et à l'accessibilité et au développement durable. Le classement est volontaire et valable 5 ans.

## 8 Capacité d'accueil et fréquentation des autres hébergements collectifs touristiques en Champagne-Ardenne

Type d'hébergement	Nombre d'unités d'hébergement (*) au 01/01/2015	Évolution des nuitées 2013-2014 (en %)	Taux d'occupation	
			Taux en 2014 (en %)	Évolution 2013-2014 (en points de %)
Résidences de tourisme, hôtelières	580	16,7	62,8	-1,5
Autres hébergements collectifs	262	-4,8	53,0	1,6
<b>Ensemble</b>	<b>842</b>	<b>9,6</b>	<b>59,8</b>	<b>0,8</b>

(\*) Unités d'hébergement : nombre de chambres, dortoirs, appartements ou bungalows

Source : Insee ; DGE ; Champagne-Ardenne Tourisme, Enquête EFAHCT

## Sources

Les résultats présentés couvrent l'ensemble des hébergements collectifs touristiques (hors hébergements individuels : meublés classés, chambres d'hôtes...). Ils s'appuient sur trois enquêtes réalisées par l'Insee, dans le cadre d'un partenariat avec la direction générale des Entreprises (DGE) et les organismes régionaux chargés du tourisme :

- l'enquête de fréquentation hôtelière (EFH), mensuelle, financée en partenariat avec Champagne-Ardenne Tourisme auprès des hôtels de tourisme classés (de 1 à 5 étoiles) ou non classés et disposant de 5 chambres au moins ;
- l'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie de plein air (EFHPA), réalisée de mai à septembre auprès des campings classés (de 1 à 5 étoiles) ou non classés et possédant au moins un emplacement de passage ;
- l'enquête de fréquentation des autres hébergements collectifs touristiques (EFAHCT), mensuelle, concernant : les villages de vacances, les maisons familiales de vacances, les auberges de jeunesse, les centres internationaux de séjour, les centres sportifs, les résidences hôtelières appartenant à une chaîne et les résidences de tourisme.

## Définitions

- **Séjours (ou arrivées)** : nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans le même hôtel ou dans le même camping.
- **Nuitées** : nombre total de nuits passées par les clients dans un hôtel ou un camping ; ainsi un couple séjournant trois nuits consécutives dans un hôtel (ou un camping) correspondra à six nuitées, de même que six personnes ne séjournant qu'une seule nuit.
- **Taux d'occupation** : rapport obtenu en divisant le nombre de chambres (ou d'emplacements de passage) occupées par le nombre de chambres (ou d'emplacements de passage) « effectivement » disponibles (en excluant les fermetures saisonnières).
- **Durée moyenne de séjour** : rapport, exprimé en jours, du nombre de nuitées au nombre d'arrivées.

## Pour en savoir plus

- N. Millet, « Les hébergements touristiques en 2014 : Recul des nuitées des touristes français et étrangers », *Insee première* n°1542 - avril 2015
- F.-P. Gitton, « Les Français préservent leur capacité de départ en vacances », *Le 4 pages de la DGE* n° 40 - janvier 2015
- P. Bouny, S. Portet, Année touristique 2013 en Champagne-Ardenne : « Favorable pour les hôtels, mitigée pour les campings », *Insee flash* n°182 - juin 2014



Insee Champagne-Ardenne  
10, rue Édouard Mignot  
CS 10048  
51721 Reims Cedex

Directrice de la publication :  
Laurence Bloch

Rédacteur en chef :  
David Bates

ISSN : 2416-8025  
© Insee 2015